



Syndicat SUD SOLIDAIRES FPT Bourbon-Lancy.

Avenue Claude et Emile PUZENAT

71140 Bourbon-Lancy.

03-85-89-42-80

Bourbon-Lancy, le 23 Mai 2018

A **Madame FRANCOIS-BARETTA Béatrice**, Directrice des Ressources Humaines  
FPT Fiat Powertrain Technologies, Avenue C et E PUZENAT, 71140 Bourbon-  
Lancy.

Copie : A **Monsieur BERNARDINI Luc**, Directeur FPT Fiat Powertrain Technologies,

A **Madame CONTASSO Claudine**, Inspectrice du travail DIRECCTE  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ.

Madame,

Nous voulons dénoncer la gestion de la journée de solidarité 2018, en effet dans l'accord de 2017 sur le sujet, d'une durée de validité de 3 années (note de service Direction du 31 Janvier 2017), vous déclariez : **« il sera déduit d'un compteur, au choix du salarié : 7 heures du compteur repos compensateur ou le salarié pourra choisir un autre compteur, il indiquera celui qu'il veut... si le compteur repos etc... »**.

Malgré le fait qu'à notre connaissance cet accord n'a pas été dénoncé, celui-ci n'est pas respecté, car les nombreux salariés qui ont fait le choix d'un congé se sont vus, sans aucune information, déboutés dans leur choix et vous avez imposé la pause de repos compensateur, qui pour la grande majorité est avant cette transaction, d'office en négatif.

Il est anormal de ne pas respecter le choix des salariés, pour ceux qui ont, eux, respecté l'accord en posant le congé avant l'évènement.

Nous vous demandons de prendre en compte les demandes et de re-créditer les heures défalquées et ainsi de respecter l'accord que vous avez élaboré et signé.

En attente de votre réponse, recevez Madame la Directrice des Ressources Humaines, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour le syndicat SUD SOLIDAIRES FPT,

Le secrétaire du syndicat

Fabien MANDET.